LAZARD
FRÈRES GESTION

LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES

Reporting empreinte carbone

30 septembre 2026

Indicateur carbone

Empreinte carbone

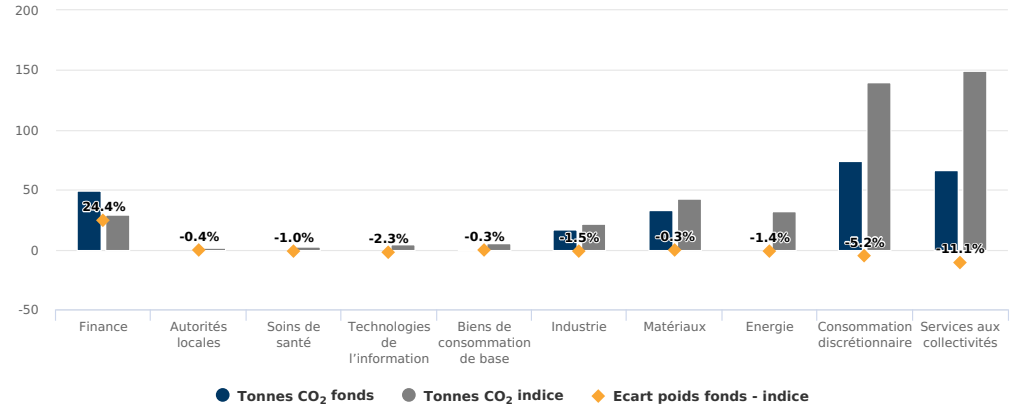
Tonnes CO_2 éq./M€ d'EVIC



Source : MSCI - scopes 1, 2 et 3
Indice : 90% ICE BofA Green Bond Index + 10% ICE BofA Euro High Yield Index
Taux de couverture du fonds : 97.8%. Taux de couverture de l'indice : 90.5%
* éq :équivalent à l'ensemble des gaz à effet de serre convertis en CO2 (scopes 1, 2 et 3)

Comparaison des contributions sectorielles en matière d'empreinte carbone

Tonnes CO_2 éq./M€ d'EVIC



5 principales contributions à l'empreinte carbone du fonds

Forvia SE	12%
A2A SpA	6%
Autoliv, Inc.	6%
Arkema SA	6%
Smurfit Kappa Treasury ULC	6%

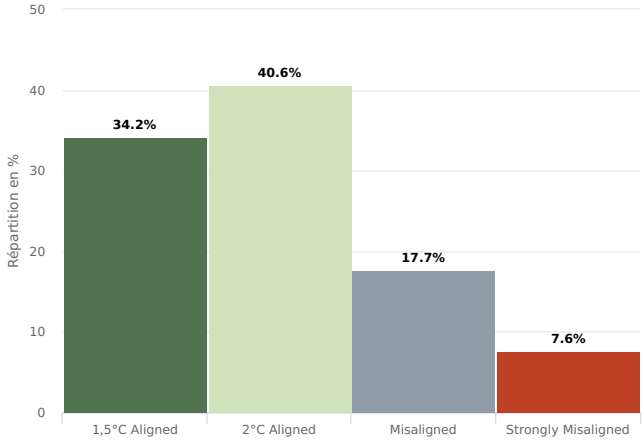
Température implicite

Température implicite (ITR)

LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES	1.9 °C

Répartition des ITR

En %



Source: MSCI

Températures les plus basses

Alstom SA	1.5°C Aligned	1.3 °C
Telefonica Europe BV	1.5°C Aligned	1.3 °C
EDP SA	1.5°C Aligned	1.3 °C
Electricite de France SA	1.5°C Aligned	1.3 °C
Unicaja Banco SA	1.5°C Aligned	1.3 °C

Températures les plus élevées

Air Liquide Finance SA	Strongly Misaligned	10 °C
Carmila SA	Strongly Misaligned	10 °C
Arkema SA	Strongly Misaligned	6.5 °C
Ayvens SA	Strongly Misaligned	5.6 °C
Fosun International Limited	Strongly Misaligned	4.1 °C

LAZARD
FRÈRES GESTION

LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES

Reporting empreinte carbone

30 septembre 2026

Méthodologie Empreinte Carbone

- La méthode de calcul de l'empreinte carbone d'un portefeuille est une moyenne pondérée des émissions de gaz à effets de serre divisée par l'EVIC de chaque émetteur.
- L'évaluation de l'empreinte carbone prend en compte les scopes 1 et 2 et 3 des émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Nous obtenons ainsi la formule suivante :

$$Empreinte\ carbone\ d'un\ portefeuille = \sum \left[\left(\frac{Emissions\ (scope\ 1+2+3)}{EVIC} \right) de\ chaque\ titre \times poids\ de\ chaque\ titre \right]$$

- L'approche fondamentale de Lazard Frères Gestion axée sur la sélection de titres engendre des écarts d'expositions sectorielles entre les fonds et leurs indices de référence.